

# Usage du tabac – Prévalence, interdictions et exposition à la fumée secondaire par Margot Shields

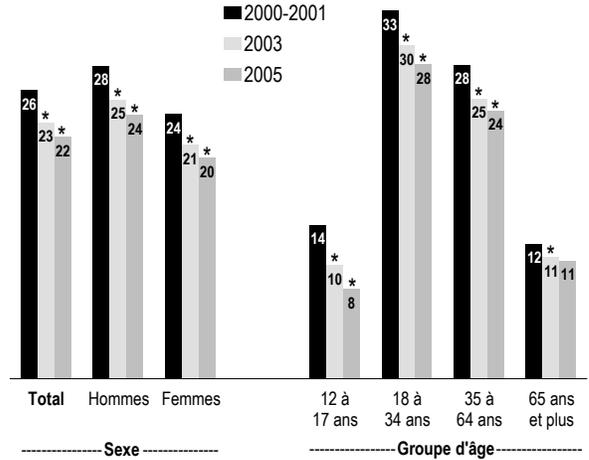
**Mots-clés :** Comportement à l'adolescence, fumée de tabac ambiante (FTA), tabagisme involontaire, tabagisme passif, tabagisme secondaire, prévalence de l'usage du tabac, consommation de tabac.

La prévalence de l'usage du tabac continue de diminuer au Canada, selon les derniers résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) (voir *Source des données*). En 2005, environ 2 Canadiens de 12 ans et plus sur 10, soit 21,8 % ou environ 5,9 millions de personnes, fumaient (graphique 1, tableau 1). Ce chiffre englobe les personnes qui fumaient tous les jours et à l'occasion (voir *Les questions*) et est légèrement inférieur à celui de 23 % estimé d'après les données de l'ESCC de 2003. Les comparaisons avec les résultats des enquêtes antérieures révèlent une tendance à la baisse du taux national d'usage du tabac. Ainsi, selon l'ESCC, en 2000-2001, 26 % de la population fumaient, tandis qu'il y a environ dix ans, selon des données provenant de l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1994-1995, 29 % des Canadiens étaient des fumeurs (données non présentées).

## La baisse la plus marquée s'observe chez les jeunes

La prévalence de l'usage du tabac a diminué aussi bien chez les hommes que chez les femmes et dans tous les groupes d'âge, mais la baisse la plus prononcée a eu lieu chez les jeunes de 12 à 17 ans (graphique 1, tableau 1). En 2000-2001, le taux d'usage du tabac chez ces derniers était de 14 %; en 2003, il était tombé à 10 %, et en 2005, à 8 %, c'est-à-dire le taux le plus faible pour tous les groupes d'âge. En 2001, les personnes âgées affichaient la prévalence de l'usage du tabac la plus faible, mais

**Graphique 1**  
Pourcentage de fumeurs, selon le sexe et le groupe d'âge, population à domicile de 12 ans et plus, Canada, 2000-2001, 2003 et 2005



\* Valeur significativement différente de l'estimation pour la période précédente ( $p < 0,05$ ).  
Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001, 2003 et 2005

les dernières estimations révèlent que les taux se stabilisent chez les hommes et les femmes de 65 ans et plus.

Le taux d'usage du tabac chez les jeunes a diminué parce qu'un nombre croissant d'entre eux n'ont jamais commencé à fumer. En 2000-2001, 73 % des jeunes de 12 à 17 ans ont déclaré qu'ils n'avaient jamais fumé de cigarettes; en 2005, la proportion était passée à 82 % (données non présentées). Cette constatation est particulièrement intéressante, parce que les personnes qui commencent à fumer le font habituellement avant l'âge de 18 ans, et il est relativement rare que des adultes commencent à fumer<sup>1</sup>. Donc, les taux d'usage du tabac chez les groupes d'âge plus avancés pourraient diminuer

Tableau 1

Pourcentage de fumeurs, selon le sexe et le groupe d'âge, population à domicile de 12 ans et plus, Canada, 2000-2001, 2003 et 2005

	2000-2001		2003		2005	
	%	Intervalle de confiance de 95 %	%	Intervalle de confiance de 95 %	%	Intervalle de confiance de 95 %
<b>Ensemble des fumeurs</b>	<b>26,0</b>	<b>25,6 à 26,3</b>	<b>23,0*</b>	<b>22,7 à 23,4</b>	<b>21,8*</b>	<b>21,4 à 22,1</b>
<i>Groupe d'âge</i>						
12 à 17 ans	13,8	13,0 à 14,6	10,2*	9,4 à 11,0	8,1*	7,4 à 8,7
18 à 34 ans	33,1	32,3 à 34,0	30,0*	29,2 à 30,8	28,3*	27,6 à 29,0
35 à 64 ans	28,2	27,7 à 28,8	25,2*	24,6 à 25,8	24,1*	23,6 à 24,6
65 ans et plus	12,1	11,5 à 12,8	10,9*	10,4 à 11,5	10,6	10,1 à 11,2
<b>Fumeurs de sexe masculin</b>	<b>28,1</b>	<b>27,6 à 28,7</b>	<b>25,1*</b>	<b>24,6 à 25,6</b>	<b>23,7*</b>	<b>23,2 à 24,2</b>
<i>Groupe d'âge</i>						
12 à 17 ans	12,5	11,4 à 13,6	9,6*	8,5 à 10,7	7,2*	6,4 à 8,0
18 à 34 ans	36,0	34,8 à 37,3	33,1*	31,9 à 34,4	31,7	30,6 à 32,7
35 à 64 ans	30,5	29,7 à 31,3	27,2*	26,4 à 28,1	26,0*	25,2 à 26,7
65 ans et plus	13,2	12,2 à 14,3	11,5*	10,7 à 12,3	11,2	10,4 à 12,0
<b>Fumeurs de sexe féminin</b>	<b>23,8</b>	<b>23,3 à 24,3</b>	<b>21,0*</b>	<b>20,5 à 21,5</b>	<b>19,9*</b>	<b>19,4 à 20,3</b>
<i>Groupe d'âge</i>						
12 à 17 ans	15,2	14,0 à 16,4	10,8*	9,8 à 11,9	9,0*	8,0 à 10,0
18 à 34 ans	30,2	29,1 à 31,2	26,8*	25,8 à 27,8	24,8*	24,0 à 25,7
35 à 64 ans	26,0	25,3 à 26,7	23,2*	22,4 à 23,9	22,3	21,6 à 23,0
65 ans et plus	11,2	10,5 à 12,0	10,5	9,8 à 11,2	10,2	9,5 à 10,9

\* Valeur significativement différente de l'estimation pour la période précédente ( $p < 0,05$ ).

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001, 2003 et 2005

encore davantage dans l'avenir, à mesure que les jeunes d'aujourd'hui atteindront l'âge adulte.

## Moins de fumeurs quotidiens, moins de cigarettes

En 2005, la plupart (76 %) des personnes qui fumaient le faisaient tous les jours (données non présentées). Il s'agit toutefois d'un recul sensible par rapport à 2000-2001, où 83 % des personnes qui fumaient étaient des fumeurs quotidiens. La consommation de cigarettes chez les fumeurs quotidiens a également diminué, pour passer d'une moyenne de 16,7 cigarettes par jour en 2000-2001 à 15,6 cigarettes en 2005 (données non présentées). La prévalence de l'usage occasionnel du tabac a très peu varié de 2000-2001 à 2005, demeurant aux alentours de 5 % (données non présentées).

## L'Ontario et la Colombie-Britannique affichent les taux les plus faibles

Entre 2003 et 2005, le taux d'usage du tabac a baissé de façon significative au Nouveau-Brunswick, au

Tableau 2

Pourcentage de fumeurs, selon la province ou le territoire, population à domicile de 12 ans et plus, Canada, 2000-2001, 2003 et 2005

	2000-2001	2003	2005
<b>Canada</b>	<b>26,0</b>	<b>23,0*</b>	<b>21,8*</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	29,0 <sup>†</sup>	24,1*	23,1
Île-du-Prince-Édouard	27,9	23,7*	22,2
Nouvelle-Écosse	28,2 <sup>†</sup>	23,6*	22,7
Nouveau-Brunswick	26,4	25,4* <sup>†</sup>	22,5*
Québec	29,5 <sup>†</sup>	26,0* <sup>†</sup>	24,4* <sup>†</sup>
Ontario	24,5 <sup>†</sup>	22,3* <sup>†</sup>	20,9* <sup>†</sup>
Manitoba	25,1	22,8*	20,5*
Saskatchewan	27,7 <sup>†</sup>	24,0*	23,9 <sup>†</sup>
Alberta	27,7 <sup>†</sup>	23,0*	22,8 <sup>†</sup>
Colombie-Britannique	20,6 <sup>†</sup>	18,8* <sup>†</sup>	17,8 <sup>†</sup>
Yukon	33,7 <sup>†</sup>	27,6* <sup>†</sup>	30,4 <sup>†</sup>
Territoires du Nord-Ouest	46,6 <sup>†</sup>	36,5* <sup>†</sup>	36,1 <sup>†</sup>
Nunavut	56,8 <sup>†</sup>	64,9* <sup>†</sup>	53,1* <sup>†</sup>

\* Valeur significativement différente de l'estimation pour la période précédente ( $p < 0,05$ ).

<sup>†</sup> Valeur significativement différente de l'estimation pour le Canada ( $p < 0,05$ ).

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001, 2003 et 2005

Québec, en Ontario, au Manitoba et au Nunavut (tableau 2). Dans les autres provinces et territoires, les taux n'ont pas varié au cours de la période de deux ans.

En 2005, les taux d'usage du tabac étaient significativement inférieurs à la moyenne nationale de 22 % en Ontario (21 %) et en Colombie-Britannique (18 %) (tableau 2, tableau A en annexe). Ces deux provinces avaient aussi enregistré des taux comparativement faibles en 2003 et en 2000-2001. Le taux de 2005 était également faible au Manitoba (20 %), mais l'écart par rapport au taux national ne faisait qu'approcher la signification statistique ( $p = 0,07$ ). Dans les autres provinces, la prévalence du tabagisme était comprise entre 22 % et 24 % en 2005.

Dans les territoires, les taux d'usage du tabac étaient assez élevés, soit 30 % au Yukon et 36 % dans les Territoires du Nord-Ouest. Le Nunavut affiche le taux d'usage du tabac le plus élevé du pays (53 %), mais a aussi connu le recul le plus prononcé entre 2003 et 2005, soit une baisse de 12 points de pourcentage. Parmi les régions sociosanitaires, comme les années précédentes, celle de Richmond en Colombie-Britannique jouissait du taux d'usage du tabac le plus faible du pays, soit 12,6 % (tableau A en annexe).

## Le nombre de ménages où il est interdit de fumer augmente

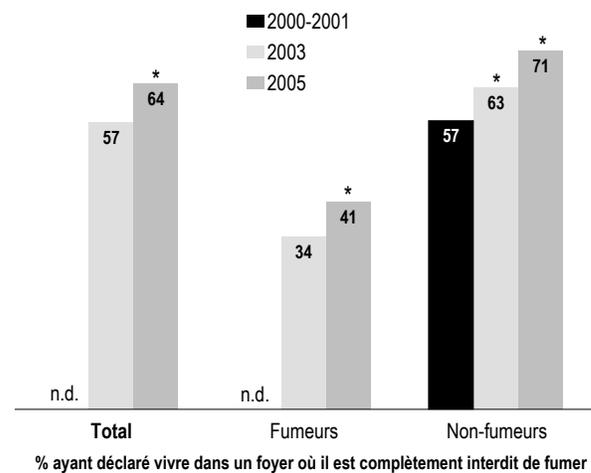
En 2005, près des deux tiers (64 %) des Canadiens de 12 ans et plus vivaient dans un ménage où il était complètement interdit de fumer, autrement dit, où il était demandé aux fumeurs de s'abstenir de fumer n'importe où dans la maison (voir *Les questions*). Cela représente une hausse de 7 points par rapport à 2003 (graphique 2).

Naturellement, vivre dans un ménage où il est interdit de fumer était chose plus fréquente chez les non-fumeurs : chez ces derniers, le pourcentage est passé de 57 % en 2000-2001 à 63 % en 2003, et avaient atteint 71 % en 2005. Même les fumeurs sont devenus plus susceptibles de faire face à une interdiction de fumer à la maison (34 % en 2003 contre 41 % en 2005).

De 2003 à 2005, le pourcentage de personnes vivant dans un foyer où il était interdit de fumer a augmenté de façon significative dans les dix provinces, ainsi que dans les territoires du

**Graphique 2**

Pourcentage de personnes ayant déclaré vivre dans un foyer où il est complètement interdit de fumer, selon la situation d'usage du tabac, population à domicile de 12 ans et plus, Canada, 2000-2001, 2003 et 2005



\* Valeur significativement différente de l'estimation pour la période précédente ( $p < 0,05$ ).

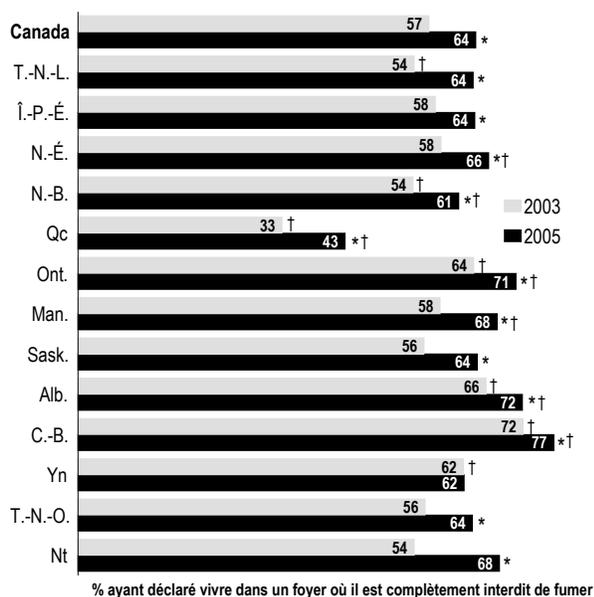
n.d. Chiffres non disponibles.

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001, 2003 et 2005

Nord-Ouest et au Nunavut (graphique 3). Au Yukon, le taux est demeuré stable, à 62 %. En 2005, comparativement à la moyenne nationale de 64 %, les estimations étaient plus élevées pour la Nouvelle-Écosse (66 %), l'Ontario (71 %), le Manitoba (68 %), l'Alberta (72 %) et la Colombie-Britannique (77 %). En revanche, le taux était particulièrement faible au Québec (43 %).

Au niveau des régions sociosanitaires, les ménages où il était interdit de fumer étaient, proportionnellement, les plus nombreux dans la région de South Vancouver Island, en Colombie-Britannique (82 %); en fait, les taux estimés étaient supérieurs à la moyenne nationale pour 14 des 16 régions sociosanitaires de cette province (tableau B en annexe). Le taux global relativement faible observé pour le Québec se reflétait aussi dans les 16 régions sociosanitaires de la province, où les taux variaient d'un creux de 28 % pour la Région Nord-du-Québec à un sommet de 52 % pour la Région de l'Outaouais.

**Graphique 3**  
 Pourcentage de personnes ayant déclaré vivre dans un foyer où il est complètement interdit de fumer, selon la province ou le territoire, population à domicile de 12 ans et plus, Canada, 2003 et 2005



\* Valeur significativement différente de l'estimation pour la période précédente ( $p < 0,05$ ).

† Valeur significativement différente de l'estimation pour le Canada ( $p < 0,05$ ).

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2003 et 2005

## Les interdictions de fumer sont également plus courantes au travail

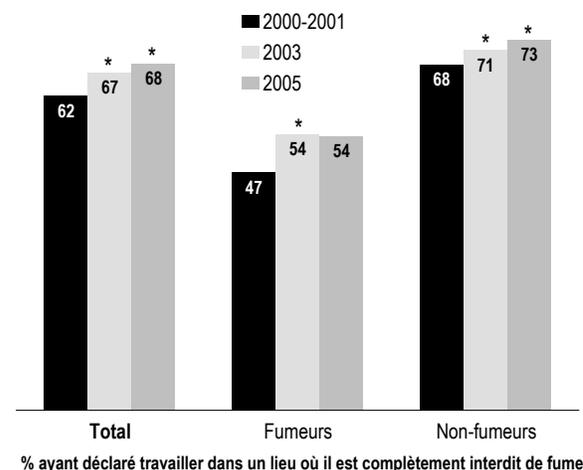
De 2000-2001 à 2003, le pourcentage de personnes ayant un emploi qui ont déclaré qu'il était complètement interdit de fumer à leur lieu de travail est passé de 62 % à 67 % (graphique 4). Une augmentation modérée de 1 point a été observée de 2003 à 2005.

En 2005, 73 % des non-fumeurs et 54 % des fumeurs travaillaient dans un lieu où il était interdit de fumer. Depuis 2000-2001, le pourcentage de la population occupée déclarant des interdictions de fumer au lieu de travail a augmenté dans toutes les provinces et tous les territoires; cependant, dans de nombreux cas, une hausse significative n'a eu lieu

que durant l'une des deux périodes (de 2000-2001 à 2003, ou de 2003 à 2005) (données non présentées). Cette situation reflète vraisemblablement les dates différentes auxquelles les lois limitant l'usage du tabac dans les lieux de travail et les endroits publics sont entrées en vigueur dans les diverses régions du pays<sup>2,3</sup>.

En 2005, 71 % des personnes occupées en Ontario et 76 % au Manitoba ont déclaré qu'il était interdit de fumer à leur lieu de travail; ces deux chiffres sont significativement plus élevés que la moyenne nationale (68 %) (tableau C en annexe). Les proportions étaient encore plus élevées dans les trois territoires, soit 79 % au Yukon, 83 % dans les territoires du Nord-Ouest et 92 % au Nunavut, ce dernier taux étant le plus élevé du pays. Les interdictions de fumer au lieu de travail étaient moins fréquentes en Nouvelle-Écosse (64 %), au Québec (67 %), en Saskatchewan (65 %) et en Alberta (61 %). (Pour les chiffres selon la région sociosanitaire, voir le tableau C en annexe).

**Graphique 4**  
 Pourcentage de personnes ayant déclaré travailler dans un lieu où il est complètement interdit de fumer, selon la situation d'usage du tabac, population occupée de 15 à 75 ans, Canada, 2000-2001, 2003 et 2005



\* Valeur significativement différente de l'estimation pour la période précédente ( $p < 0,05$ ).

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001, 2003 et 2005

## Interdictions de fumer et consommation réduite de cigarettes

La restriction de l'usage du tabac dans les ménages aussi bien que dans les lieux de travail est associée à une réduction de la consommation de tabac. En 2005, les fumeurs de 12 ans et plus qui vivaient dans un ménage où il était strictement interdit de fumer consommaient en moyenne 9 cigarettes par jour, soit 6 de moins que ceux vivant dans un foyer où il était permis de fumer (données non présentées). Les fumeurs de 15 à 75 ans ayant un emploi auxquels il était interdit de fumer au travail consommaient, en moyenne, 11 cigarettes par jour, tandis que ceux qui avaient le droit de fumer en consommaient, en moyenne, 14 (données non présentées).

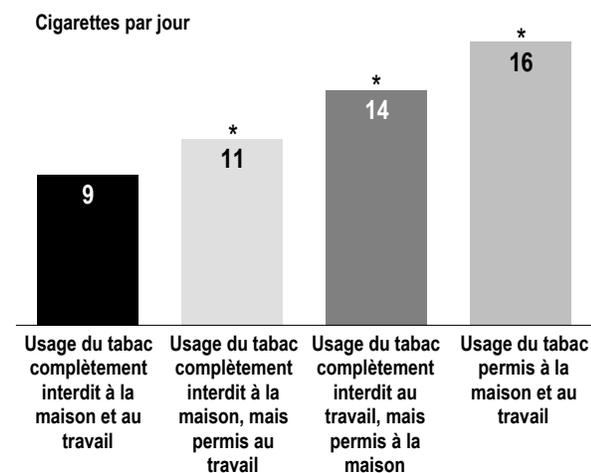
La combinaison des interdictions de fumer au foyer et au travail donne lieu à des niveaux de consommation quotidienne de tabac encore plus faibles chez les fumeurs occupés. En 2005, ceux d'entre eux qui devaient composer avec cette double interdiction fumaient 9 cigarettes par jour, en

moyenne, comparativement à 16 pour ceux qui avaient le droit de fumer à la maison et au travail (graphique 5). Ces observations sont particulièrement importantes, étant donné que la réduction de la consommation de cigarettes est associée à une probabilité plus élevée de cesser de fumer et qu'une consommation élevée de cigarettes est liée à un accroissement des risques pour la santé<sup>4</sup>.

## Moins de personnes sont exposées à la fumée secondaire

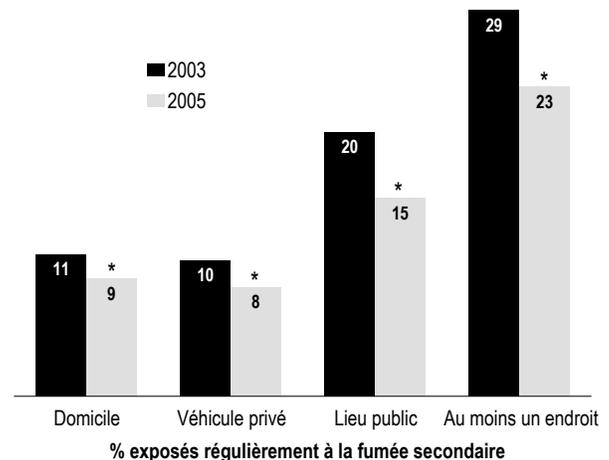
À mesure que les interdictions de fumer se sont généralisées, l'exposition des non-fumeurs à la fumée secondaire a diminué (voir *Les questions*). En 2005, 9 % des non-fumeurs ont déclaré qu'ils avaient été exposés à la fumée secondaire à leur domicile tous les jours ou presque tous les jours, chiffre en baisse par rapport aux 11 % enregistrés en 2003 (graphique 6). Durant la même période, l'exposition régulière à la fumée secondaire dans des véhicules privés est passée de 10 % à 8 %. En 2005, c'est dans les lieux publics que l'exposition à la fumée

**Graphique 5**  
Nombre moyen de cigarettes fumées par jour, selon les restrictions relatives à l'usage du tabac au travail et à la maison, fumeurs occupés de 15 à 75 ans, Canada, 2005



\* Valeur significativement plus élevée que l'estimation pour la catégorie (les catégories) précédente(s) ( $p < 0,05$ ).  
Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005

**Graphique 6**  
Pourcentage de non-fumeurs exposés régulièrement à la fumée secondaire, selon l'endroit, population à domicile de 12 ans et plus, Canada, 2003 et 2005



\* Valeur significativement différente de l'estimation pour la période précédente ( $p < 0,05$ ).  
Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2003 et 2005

## Les questions

Lors des cycles de 2005, 2003 et 2000-2001 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, on a posé la question : « Actuellement, fumez-vous des cigarettes tous les jours, à l'occasion ou jamais? ». Les personnes qui ont répondu qu'elles fumaient tous les jours ou à l'occasion ont été classées dans la catégorie des *fumeurs*.

Deux questions ont servi à l'évaluation des interdictions de fumer au domicile : « Existe-t-il des restrictions concernant la consommation de cigarettes à votre domicile? ». Aux personnes qui ont répondu « oui », on a demandé : « Quelles sont les restrictions concernant la cigarette à votre domicile? ». La liste de réponses suivante leur a été lue :

1. Les fumeurs sont priés de s'abstenir de fumer dans la maison.
2. Il n'est permis de fumer que dans certaines pièces.
3. Il est interdit de fumer en présence de jeunes enfants.
4. Autre restriction.

Les personnes qui ont répondu que les fumeurs étaient priés de s'abstenir de fumer dans la maison ont été considérées comme vivant dans *un foyer où il était complètement interdit de fumer*. En 2000-2001, ces questions n'ont été posées qu'aux non-fumeurs.

Aux participants à l'ESCC de 15 à 75 ans qui avaient un emploi, on a demandé : « À votre lieu de travail, quelles sont les restrictions sur l'usage du tabac? ». Le choix de réponses proposé était le suivant :

1. Complètement défendu.
2. Permis seulement dans des endroits désignés.
3. Défendu seulement en certains endroits.
4. Pas défendu du tout.

Les personnes qui ont indiqué le premier choix ont été considérées comme ayant *un lieu de travail où il était complètement interdit de fumer*.

Les questions sur l'exposition à la fumée secondaire variaient un peu entre le cycle 1.1. et les cycles 2.1 et 2.3; par conséquent, seuls les renseignements provenant des cycles 2.1 (2003) et 3.1 (2005) de l'ESCC ont été utilisés dans le présent rapport. Pour ces cycles, on a posé aux non-fumeurs les questions qui suivent afin d'évaluer *l'exposition régulière à la fumée secondaire* :

1. « En comptant les membres du ménage et les visiteurs réguliers, y a-t-il quelqu'un qui fume à l'intérieur de votre maison, chaque jour ou presque chaque jour? » (Oui/Non)
2. « Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans une automobile ou dans un autre véhicule privé? » (Oui/Non)
3. « Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans des lieux publics (tels que les bars, les restaurants, les centres commerciaux, les arénas, les salles de bingo, les salles de quilles)? » (Oui/Non)

secondaire, déclarée par 15 % des non-fumeurs, était la plus fréquente (tableau D en annexe). Mais c'est aussi dans les lieux publics que le taux d'exposition a diminué le plus; en 2003, il était de 20 % (graphique 6). Si l'on regroupe les trois catégories d'endroits, c'est-à-dire le domicile, les véhicules et les lieux publics, en 2005, 23 % des non-fumeurs ont dit être exposés régulièrement à la fumée secondaire au moins à un endroit, proportion en baisse par rapport aux 29 % enregistrés en 2003.

## Source des données

Les estimations présentées dans l'article sont fondées sur des données provenant des cycles de 2005, 2003 et 2000-2001 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) réalisée par Statistique Canada. L'ESCC a pour champ d'observation la population à domicile de 12 ans et plus. Sont exclus les résidents des réserves indiennes, les personnes vivant en établissement et les habitants de certaines régions éloignées, ainsi que les membres à temps plein des Forces canadiennes et les résidents civils des bases militaires.

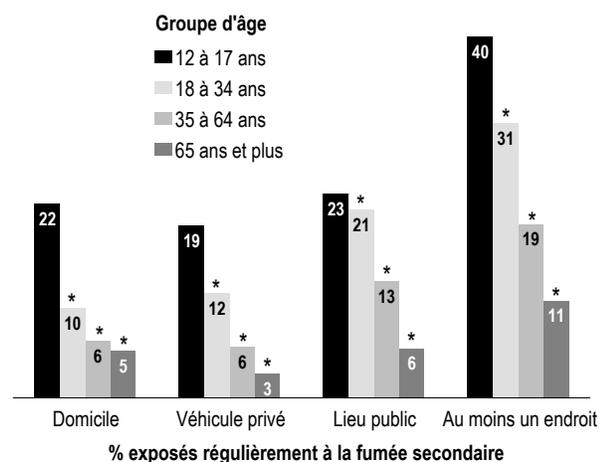
Le premier cycle (1.1) de l'ESCC a débuté en septembre 2000 et s'est poursuivi pendant 14 mois. Le taux de réponse a été de 84,7 %, ce qui a produit un échantillon de 131 535 personnes. Le cycle 2.1 a débuté en janvier 2003 et s'est terminé en décembre de cette année-là. Le taux de réponse a été de 80,6 %, ce qui a donné un échantillon de 135 573 personnes. Le cycle 3.1 a été réalisé de janvier à décembre 2005. Le taux de réponse a été de 79 %, ce qui a donné un échantillon de 132 947 personnes. Un rapport déjà publié décrit la méthodologie de l'ESCC<sup>5</sup>.

Toutes les estimations présentées dans l'article ont été pondérées afin qu'elles soient représentatives de la population à domicile de 12 ans et plus en 2005, 2003 ou 2000-2001. La signification statistique des écarts entre les estimations a été testée, le seuil de signification ayant été fixé à 0,05. Afin de tenir compte de l'effet du plan d'enquête, les erreurs-types et les coefficients de variation ont été estimés par la méthode du *bootstrap*<sup>6,7</sup>.

## Le risque d'exposition à la fumée secondaire est plus élevé chez les jeunes

Dans chacune des trois catégories d'endroits, la probabilité d'être exposé à la fumée secondaire diminue à mesure que l'âge augmente. En 2005, 40 % des non-fumeurs de 12 à 17 ans ont dit être exposés régulièrement à la fumée secondaire dans au moins un endroit. Comparativement, 31 % des personnes de 18 à 34 ans, 19 % de celles de 35 à 64 ans, et 11 % de celles de 65 ans et plus ont fait la même déclaration (graphique 7). Ce profil pourrait refléter partiellement la proportion plus élevée de personnes âgées qui vivent seules et qui sont donc moins susceptibles de se trouver en compagnie d'un fumeur, de même que l'évolution des activités au cours du cycle de vie. Dans certains cas, l'exposition à la fumée secondaire peut être un choix, alors que dans d'autres, elle peut être inévitable<sup>8</sup>. Bien que le taux d'exposition ait diminué pour tous les groupes d'âge entre 2003 et 2005 (données non présentées), le taux élevé chez les jeunes est particulièrement

**Graphique 7**  
Pourcentage de non-fumeurs exposés régulièrement à la fumée secondaire, selon l'endroit et le groupe d'âge, population à domicile de 12 ans et plus, Canada, 2005

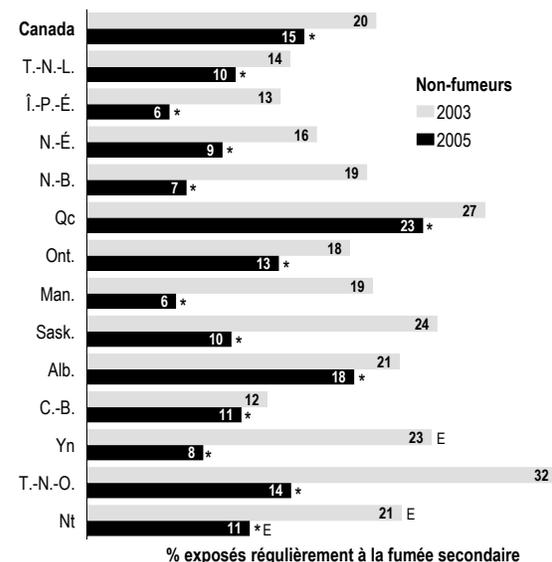


\* Valeur significativement plus faible que l'estimation pour le groupe d'âge précédent ( $p < 0,05$ ).  
Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005

préoccupant, car il s'agit vraisemblablement du groupe ayant le moins de contrôle sur son exposition à la fumée secondaire.

L'exposition à la fumée secondaire dans les lieux publics variait considérablement selon la province ou le territoire en 2003 et 2005, ce qui reflète les dates différentes d'adoption de lois visant à restreindre l'usage du tabac dans ces lieux<sup>2,3</sup>. De 2003 à 2005, les taux ont baissé d'au moins 10 points au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Saskatchewan, ainsi que dans les trois territoires (graphique 8). En 2005, les taux d'exposition les plus élevés ont été observés au Québec (23 %) et en Alberta (18 %) (tableau D en annexe). Toutefois, il est probable que ces taux continuent de baisser, étant donné que des lois interdisant l'usage du tabac dans les lieux publics entreront en vigueur dans les deux provinces en 2006. (Voir le tableau D en annexe

**Graphique 8**  
Pourcentage de non-fumeurs exposés régulièrement à la fumée secondaire dans les lieux publics, selon la province ou le territoire, population à domicile de 12 ans et plus, Canada, 2003 et 2005



\* Valeur significativement différente de l'estimation pour la période précédente ( $p < 0,05$ ).  
E à utiliser avec prudence (coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 %).  
Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2003 et 2005

pour la proportion de non-fumeurs exposés régulièrement à la fumée secondaire dans les lieux publics au niveau de la région sociosanitaire.)

L'exposition à la fumée secondaire continuera vraisemblablement de diminuer, vu que de nouvelles restrictions concernant l'usage du tabac dans les lieux publics entreront en vigueur dans plusieurs provinces en 2006. Ces tendances sont encourageantes, étant donné les effets nocifs pour la santé de l'usage du tabac et de l'exposition à la fumée secondaire<sup>9-11</sup>. Néanmoins, le taux élevé d'exposition à la fumée secondaire chez les jeunes de 12 à 17 ans, à la maison, dans les véhicules privés et dans les lieux publics, demeure une cause de préoccupation.

Margot Shields (613-951-4177; Margot.Shields@statcan.ca) travaille au sein du Groupe d'analyse et de mesure de la santé, à Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

Une version électronique du présent article intitulée « Le point sur l'usage du tabac d'après les résultats de l'Enquête de 2005 sur la santé dans les collectivités canadiennes » a été diffusée le 13 juin 2006 dans la publication en ligne Usage du tabac et soins pour le diabète : résultats tirés du cycle 3.1 de l'ESCC (2005), qui fait partie de la série intitulée Votre collectivité, votre santé : Résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). La publication gratuite (n° 82-621-XWF2006002 au catalogue) est disponible à <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=82-621-X20060029226>.

## Références

1. M. Shields, « Usage du tabac chez les jeunes », *Rapports sur la santé*, 16(3), 2005, p. 61-66 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
2. Santé Canada, *Interdictions de fumer dans les lieux publics par province et territoire*, disponible à l'adresse [http://www.bc-sc.gc.ca/bl-vs/tobac-tabac/res/news-nouvelles/fs-if/ban-interdiction-public\\_f.html](http://www.bc-sc.gc.ca/bl-vs/tobac-tabac/res/news-nouvelles/fs-if/ban-interdiction-public_f.html) (document consulté le 9 mai 2006).
3. Santé Canada, *Rapport d'étape 2004 sur la lutte contre le tabagisme, Politique et législation*, disponible à l'adresse [http://www.bc-sc.gc.ca/bl-vs/pubs/tobac-tabac/prtc-relct-2004/index\\_f.html](http://www.bc-sc.gc.ca/bl-vs/pubs/tobac-tabac/prtc-relct-2004/index_f.html) (document consulté le 9 mai 2006).
4. M. Shields, « Cheminement vers l'abandon du tabac », *Rapports sur la santé*, 16(3), 2005, p. 23-43 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
5. Y. Béland, « Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – aperçu de la méthodologie », *Rapports sur la santé*, 13(3), 2002, p. 9-15 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
6. J.N.K. Rao, C.F.J. Wu et K. Yue, « Quelques travaux récents sur les méthodes de rééchantillonnage applicables aux enquêtes complexes », *Techniques d'enquête*, 18(2), 1992, p. 225-234 (Statistique Canada, n° 12-001 au catalogue).
7. K.F. Rust et J.N.K. Rao, « Variance estimation for complex surveys using replication techniques », *Statistical Methods in Medical Research*, 5(3), 1996, p. 281-310.
8. C.E. Pérez, « Exposition à la fumée secondaire – qui est à risque? », *Rapports sur la santé*, 16(1), 2004, p. 9-18 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
9. E.M. Makomaski Illing et M.J. Kaiserman, « Mortality attributable to tobacco use in Canada and its regions, 1998 », *Revue canadienne de santé publique / Canadian Journal of Public Health*, 95(1), 2004, p. 38-44.
10. US Department of Health and Human Services, *The Health Consequences of Involuntary Smoking. A Report of the Surgeon General, 1986* (DHHS Publication No. (CDC) 87-8398), Washington DC, US Department of Health and Human Services, 1987.
11. US Department of Health and Human Services, *Reducing the Health Consequences of Smoking: 25 Years of Progress. A Report of the Surgeon General* (DHHS Publication No. (CDC) 89-8411), Atlanta, Georgia, US Department of Health and Human Services, 1989.

**Tableau A**
**Pourcentage de fumeurs, selon la province ou le territoire et la région sociosanitaire, population à domicile de 12 ans et plus, Canada, 2005**

	Code de région	%	Intervalle de confiance de 95 %	Significativement plus élevé ou plus faible (p < 0,05) que :	
				Canada	Province ou territoire
<b>Canada</b>		<b>21,8</b>	<b>21,4 à 22,1</b>	...	...
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	<b>1000</b>	<b>23,1</b>	<b>21,3 à 24,9</b>	<b>Même</b>	...
Eastern Regional Integrated Health Authority	1011	22,1	19,6 à 24,6	Même	Même
Central Regional Integrated Health Authority	1012	23,8	19,8 à 27,8	Même	Même
Western Regional Integrated Health Authority	1013	24,5	20,6 à 28,4	Même	Même
Labrador-Grenfell Regional Integrated Health Authority	1014	26,7	22,5 à 30,9	Plus élevé	Même
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>1100</b>	<b>22,2</b>	<b>19,7 à 24,6</b>	<b>Même</b>	...
West Prince	1101	23,0	17,0 à 29,0	Même	Même
East Prince	1102	21,9	17,5 à 26,4	Même	Même
Queens	1103	21,7	17,7 à 25,6	Même	Même
Kings	1104	23,8	18,4 à 29,2	Même	Même
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>1200</b>	<b>22,7</b>	<b>21,0 à 24,3</b>	<b>Même</b>	...
Zone 1	1201	21,4	17,9 à 24,9	Même	Même
Zone 2	1202	23,9	19,0 à 28,8	Même	Même
Zone 3	1203	25,0	21,0 à 29,0	Même	Même
Zone 4	1204	22,6	18,3 à 26,9	Même	Même
Zone 5	1205	25,2	21,8 à 28,7	Plus élevé	Même
Zone 6	1206	21,4	18,6 à 24,2	Même	Même
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>1300</b>	<b>22,5</b>	<b>21,1 à 24,0</b>	<b>Même</b>	...
Région 1	1301	21,6	18,7 à 24,6	Même	Même
Région 2	1302	22,1	18,8 à 25,3	Même	Même
Région 3	1303	22,9	19,4 à 26,3	Même	Même
Région 4	1304	25,8	21,2 à 30,5	Même	Même
Région 5	1305	20,9	15,5 à 26,2	Même	Même
Région 6	1306	24,0	20,1 à 27,9	Même	Même
Région 7	1307	21,7	16,0 à 27,4	Même	Même
<b>Québec</b>	<b>2400</b>	<b>24,4</b>	<b>23,7 à 25,1</b>	<b>Plus élevé</b>	...
Région du Bas-Saint-Laurent	2401	22,1	20,2 à 24,1	Même	Plus faible
Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	2402	24,9	21,9 à 27,9	Plus élevé	Même
Région de la Capitale Nationale	2403	20,7	18,4 à 23,1	Même	Plus faible
Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec	2404	24,3	21,6 à 27,0	Même	Même
Région de l'Estrie	2405	25,9	22,9 à 28,8	Plus élevé	Même
Région de Montréal	2406	24,9	23,5 à 26,4	Plus élevé	Même
Région de l'Outaouais	2407	29,8	26,6 à 33,0	Plus élevé	Plus élevé
Région de l'Abitibi–Témiscamingue	2408	25,6	22,3 à 28,9	Plus élevé	Même
Région de la Côte-Nord	2409	28,6	25,5 à 31,7	Plus élevé	Plus élevé
Région du Nord-du-Québec	2410	29,4	24,9 à 34,0	Plus élevé	Plus élevé
Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2411	26,2	22,4 à 30,0	Plus élevé	Même
Région de la Chaudière–Appalaches	2412	23,6	20,6 à 26,7	Même	Même
Région de Laval	2413	25,7	23,4 à 28,0	Plus élevé	Même
Région de Lanaudière	2414	28,3	25,3 à 31,4	Plus élevé	Plus élevé
Région des Laurentides	2415	25,5	22,5 à 28,5	Plus élevé	Même
Région de la Montérégie	2416	21,8	19,6 à 24,0	Même	Plus faible
<b>Ontario</b>	<b>3500</b>	<b>20,9</b>	<b>20,3 à 21,5</b>	<b>Plus faible</b>	...
District of Algoma Health Unit	3526	24,0	20,1 à 27,9	Même	Même
Brant County Health Unit	3527	27,0	22,9 à 31,1	Plus élevé	Plus élevé
Durham Regional Health Unit	3530	24,9	21,9 à 27,8	Plus élevé	Plus élevé
Elgin-St Thomas Health Unit	3531	27,0	23,4 à 30,5	Plus élevé	Plus élevé
Grey Bruce Health Unit	3533	20,9	17,4 à 24,5	Même	Même
Haldimand-Norfolk Health Unit	3534	29,9	25,3 à 34,6	Plus élevé	Plus élevé
Haliburton, Kawartha, Pine Ridge District Health Unit	3535	22,0	18,5 à 25,5	Même	Même
Halton Regional Health Unit	3536	18,5	16,0 à 20,9	Plus faible	Même
City of Hamilton Health Unit	3537	23,0	20,7 à 25,2	Même	Même
Hastings and Prince Edward Counties Health Unit	3538	26,7	22,6 à 30,8	Plus élevé	Plus élevé

	Code de région	%	Intervalle de confiance de 95 %	Significativement plus élevé ou plus faible (p < 0,05) que :	
				Canada	Province ou territoire
Huron County Health Unit	3539	23,7	19,3 à 28,1	Même	Même
Chatham-Kent Health Unit	3540	24,7	20,5 à 28,9	Même	Même
Kingston, Frontenac and Lennox and Addington Health Unit	3541	22,6	19,2 à 26,1	Même	Même
Lambton Health Unit	3542	24,7	21,0 à 28,3	Même	Plus élevé
Leeds, Grenville and Lanark District Health Unit	3543	24,7	21,7 à 27,7	Même	Plus élevé
Middlesex-London Health Unit	3544	17,9	15,2 à 20,5	Plus faible	Plus faible
Niagara Regional Area Health Unit	3546	22,7	20,2 à 25,3	Même	Même
North Bay Parry Sound District Health Unit	3547	26,7	23,0 à 30,4	Plus élevé	Plus élevé
Northwestern Health Unit	3549	22,5	18,8 à 26,2	Même	Même
City of Ottawa Health Unit	3551	18,6	16,3 à 21,0	Plus faible	Plus faible
Oxford County Health Unit	3552	24,1	20,3 à 28,0	Même	Même
Peel Regional Health Unit	3553	19,1	16,9 à 21,2	Plus faible	Même
Perth District Health Unit	3554	19,6	15,5 à 23,6	Même	Même
Peterborough County-City Health Unit	3555	21,0	17,2 à 24,8	Même	Même
Porcupine Health Unit	3556	30,8	27,0 à 34,6	Plus élevé	Plus élevé
Renfrew County and District Health Unit	3557	27,7	23,5 à 31,8	Plus élevé	Plus élevé
Eastern Ontario Health Unit	3558	27,2	23,9 à 30,6	Plus élevé	Plus élevé
Simcoe Muskoka District Health Unit	3560	23,3	20,7 à 25,9	Même	Même
Sudbury and District Health Unit	3561	24,3	21,0 à 27,6	Même	Plus élevé
Thunder Bay District Health Unit	3562	26,6	23,2 à 30,1	Plus élevé	Plus élevé
Timiskaming Health Unit	3563	26,5	20,1 à 33,0	Même	Même
Waterloo Health Unit	3565	19,3	16,9 à 21,7	Plus faible	Même
Wellington-Dufferin-Guelph Health Unit	3566	21,5	18,6 à 24,5	Même	Même
Windsor-Essex County Health Unit	3568	23,9	20,9 à 26,9	Même	Plus élevé
York Regional Health Unit	3570	16,2	14,0 à 18,4	Plus faible	Plus faible
City of Toronto Health Unit	3595	18,4	16,8 à 20,1	Plus faible	Plus faible
<b>Manitoba</b>	<b>4600</b>	<b>20,5</b>	<b>19,0 à 21,9</b>	<b>Même</b>	<b>...</b>
Winnipeg Regional Health Authority	4610	20,2	17,9 à 22,5	Même	Même
Brandon Regional Health Authority	4615	24,2	20,0 à 28,4	Même	Même
North Eastman Regional Health Authority	4620	20,2	16,5 à 24,0	Même	Même
South Eastman Regional Health Authority	4625	19,3	15,2 à 23,4	Même	Même
Interlake Regional Health Authority	4630	18,9	14,5 à 23,3	Même	Même
Central Regional Health Authority	4640	19,6	16,2 à 23,0	Même	Même
Assiniboine Regional Health Authority	4645	15,8	12,3 à 19,2	Plus faible	Plus faible
Parkland Regional Health Authority	4660	24,8	19,5 à 30,0	Même	Même
Norman Regional Health Authority	4670	28,9	21,4 à 36,4	Même	Plus élevé
Burntwood/Churchill	4685	35,4	30,2 à 40,5	Plus élevé	Plus élevé
<b>Saskatchewan</b>	<b>4700</b>	<b>23,9</b>	<b>22,6 à 25,3</b>	<b>Plus élevé</b>	<b>...</b>
Sun Country Regional Health Authority	4701	24,0	19,9 à 28,1	Même	Même
Five Hills Regional Health Authority	4702	22,3	17,4 à 27,1	Même	Même
Cypress Regional Health Authority	4703	24,8	19,6 à 29,9	Même	Même
Regina Qu'Appelle Regional Health Authority	4704	21,7	19,0 à 24,4	Même	Même
Sunrise Regional Health Authority	4705	24,4	19,2 à 29,5	Même	Même
Saskatoon Regional Health Authority	4706	23,4	20,5 à 26,3	Même	Même
Heartland Regional Health Authority	4707	18,4	13,4 à 23,4	Même	Plus faible
Kelsey Trail Regional Health Authority	4708	25,5	18,8 à 32,2	Même	Même
Prince Albert Parkland Regional Health Authority	4709	31,6	26,4 à 36,9	Plus élevé	Plus élevé
Prairie North Regional Health Authority	4710	27,4	22,5 à 32,2	Plus élevé	Même
Mamawetan/Keewatin/Athabasca	4714	35,4	30,2 à 40,6	Plus élevé	Plus élevé
<b>Alberta</b>	<b>4800</b>	<b>22,8</b>	<b>21,7 à 23,9</b>	<b>Plus élevé</b>	<b>...</b>
Chinook Regional Health Authority	4820	20,1	16,9 à 23,2	Même	Même
Palliser Health Region	4821	29,0	24,6 à 33,5	Plus élevé	Plus élevé
Calgary Health Region	4822	19,9	18,1 à 21,8	Plus faible	Plus faible
David Thompson Regional Health Authority	4823	25,5	22,5 à 28,5	Plus élevé	Même
East Central Health	4824	24,8	21,1 à 28,5	Même	Même
Capital Health	4825	23,5	21,1 à 25,8	Même	Même
Aspen Regional Health Authority	4826	25,4	21,6 à 29,2	Même	Même
Peace Country Health	4827	28,2	24,0 à 32,4	Plus élevé	Plus élevé
Northern Lights Health Region	4828	30,5	26,3 à 34,7	Plus élevé	Plus élevé

	Code de région	%	Intervalle de confiance de 95 %	Significativement plus élevé ou plus faible (p < 0,05) que :	
				Canada	Province ou territoire
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>5900</b>	<b>17,8</b>	<b>17,0 à 18,6</b>	<b>Plus faible</b>	...
East Kootenay Health Service Delivery Area	5911	20,8	16,3 à 25,3	Même	Même
Kootenay-Boundary Health Service Delivery Area	5912	22,1	17,3 à 26,9	Même	Même
Okanagan Health Service Delivery Area	5913	18,4	15,2 à 21,6	Plus faible	Même
Thompson/Cariboo Health Service Delivery Area	5914	23,3	19,5 à 27,1	Même	Plus élevé
Fraser East Health Service Delivery Area	5921	17,8	14,7 à 20,9	Plus faible	Même
Fraser North Health Service Delivery Area	5922	14,5	12,1 à 16,8	Plus faible	Plus faible
Fraser South Health Service Delivery Area	5923	17,6	15,2 à 20,0	Plus faible	Même
Richmond Health Service Delivery Area	5931	12,6	9,9 à 15,4	Plus faible	Plus faible
Vancouver Health Service Delivery Area	5932	17,5	15,1 à 20,0	Plus faible	Même
North Shore/Coast Garibaldi Health Service Delivery Area	5933	15,3	12,2 à 18,4	Plus faible	Même
South Vancouver Island Health Service Delivery Area	5941	15,9	13,6 à 18,3	Plus faible	Même
Central Vancouver Island Health Service Delivery Area	5942	18,6	15,9 à 21,2	Plus faible	Même
North Vancouver Island Health Service Delivery Area	5943	21,0	16,0 à 26,0	Même	Même
Northwest Health Service Delivery Area	5951	20,9	16,7 à 25,1	Même	Même
Northern Interior Health Service Delivery Area	5952	24,4	20,2 à 28,5	Même	Plus élevé
Northeast Health Service Delivery Area	5953	28,0	22,1 à 34,0	Plus élevé	Plus élevé
<b>Yukon</b>	<b>6000</b>	<b>30,4</b>	<b>25,9 à 34,9</b>	<b>Plus élevé</b>	...
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	<b>6100</b>	<b>36,1</b>	<b>32,2 à 40,0</b>	<b>Plus élevé</b>	...
<b>Nunavut</b>	<b>6200</b>	<b>53,1</b>	<b>48,7 à 57,5</b>	<b>Plus élevé</b>	...

... n'ayant pas lieu de figurer.

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005

Tableau B

Pourcentage de la population ayant déclaré vivre dans un foyer où il est complètement interdit de fumer, selon la province ou le territoire et la région sociosanitaire, population à domicile de 12 ans et plus, Canada, 2005

	Code de région	%	Intervalle de confiance de 95 %	Significativement plus élevé ou plus faible ( $p < 0,05$ ) que :	
				Canada	Province ou territoire
<b>Canada</b>		<b>64,1</b>	<b>63,7 à 64,5</b>	...	...
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	<b>1000</b>	<b>63,7</b>	<b>61,6 à 65,7</b>	<b>Même</b>	...
Eastern Regional Integrated Health Authority	1011	65,2	62,4 à 68,0	Même	Même
Central Regional Integrated Health Authority	1012	63,6	59,5 à 67,8	Même	Même
Western Regional Integrated Health Authority	1013	60,9	55,5 à 66,3	Même	Même
Labrador-Grenfell Regional Integrated Health Authority	1014	57,3	52,0 à 62,6	Plus faible	Plus faible
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>1100</b>	<b>63,9</b>	<b>61,0 à 66,9</b>	<b>Même</b>	...
West Prince	1101	61,0	54,1 à 67,9	Même	Même
East Prince	1102	60,6	54,7 à 66,5	Même	Même
Queens	1103	67,7	63,2 à 72,1	Même	Plus élevé
Kings	1104	59,1	52,3 à 65,8	Même	Même
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>1200</b>	<b>66,1</b>	<b>64,4 à 67,9</b>	<b>Plus élevé</b>	...
Zone 1	1201	60,6	56,0 à 65,1	Même	Plus faible
Zone 2	1202	65,5	60,2 à 70,7	Même	Même
Zone 3	1203	62,0	57,4 à 66,6	Même	Même
Zone 4	1204	61,6	57,3 à 65,9	Même	Plus faible
Zone 5	1205	59,7	55,5 à 63,9	Plus faible	Plus faible
Zone 6	1206	72,3	69,2 à 75,5	Plus élevé	Plus élevé
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>1300</b>	<b>61,3</b>	<b>59,5 à 63,1</b>	<b>Plus faible</b>	...
Région 1	1301	62,7	58,7 à 66,7	Même	Même
Région 2	1302	60,5	56,6 à 64,5	Même	Même
Région 3	1303	61,9	58,0 à 65,8	Même	Même
Région 4	1304	52,1	46,7 à 57,5	Plus faible	Plus faible
Région 5	1305	57,3	50,7 à 63,9	Plus faible	Même
Région 6	1306	68,2	64,0 à 72,4	Même	Plus élevé
Région 7	1307	56,9	50,7 à 63,1	Plus faible	Même
<b>Québec</b>	<b>2400</b>	<b>43,0</b>	<b>42,1 à 43,9</b>	<b>Plus faible</b>	...
Région du Bas-Saint-Laurent	2401	36,4	34,1 à 38,8	Plus faible	Plus faible
Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean	2402	39,0	35,1 à 42,9	Plus faible	Plus faible
Région de la Capitale Nationale	2403	46,9	44,2 à 49,5	Plus faible	Plus élevé
Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec	2404	33,9	30,9 à 37,0	Plus faible	Plus faible
Région de l'Estrie	2405	41,4	37,8 à 44,9	Plus faible	Même
Région de Montréal	2406	49,7	48,0 à 51,4	Plus faible	Plus élevé
Région de l'Outaouais	2407	52,3	49,0 à 55,6	Plus faible	Plus élevé
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	2408	32,2	28,7 à 35,7	Plus faible	Plus faible
Région de la Côte-Nord	2409	31,8	28,6 à 35,0	Plus faible	Plus faible
Région du Nord-du-Québec	2410	27,9	23,6 à 32,3	Plus faible	Plus faible
Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2411	33,7	29,9 à 37,4	Plus faible	Plus faible
Région de la Chaudière-Appalaches	2412	40,0	36,7 à 43,2	Plus faible	Même
Région de Laval	2413	46,4	43,9 à 48,9	Plus faible	Plus élevé
Région de Lanaudière	2414	33,5	29,8 à 37,2	Plus faible	Plus faible
Région des Laurentides	2415	39,1	36,2 à 42,0	Plus faible	Plus faible
Région de la Montérégie	2416	41,9	39,1 à 44,6	Plus faible	Même
<b>Ontario</b>	<b>3500</b>	<b>70,6</b>	<b>69,9 à 71,2</b>	<b>Plus élevé</b>	...
District of Algoma Health Unit	3526	65,7	61,3 à 70,1	Même	Plus faible
Brant County Health Unit	3527	68,3	64,0 à 72,5	Même	Même
Durham Regional Health Unit	3530	74,1	71,2 à 77,1	Plus élevé	Plus élevé
Elgin-St Thomas Health Unit	3531	60,7	55,3 à 66,2	Même	Plus faible
Grey Bruce Health Unit	3533	69,5	65,4 à 73,6	Plus élevé	Même
Haldimand-Norfolk Health Unit	3534	60,7	55,8 à 65,7	Même	Plus faible
Haliburton, Kawartha, Pine Ridge District Health Unit	3535	65,9	61,7 à 70,1	Même	Plus faible
Halton Regional Health Unit	3536	75,1	72,0 à 78,3	Plus élevé	Plus élevé
City of Hamilton Health Unit	3537	67,2	64,7 à 69,7	Plus élevé	Plus faible
Hastings and Prince Edward Counties Health Unit	3538	65,5	61,0 à 70,1	Même	Plus faible

	Code de région	%	Intervalle de confiance de 95 %	Significativement plus élevé ou plus faible (p < 0,05) que :	
				Canada	Province ou territoire
Huron County Health Unit	3539	67,0	61,9 à 72,1	Même	Même
Chatham-Kent Health Unit	3540	66,7	62,8 à 70,7	Même	Même
Kingston, Frontenac and Lennox and Addington Health Unit	3541	68,6	65,0 à 72,2	Plus élevé	Même
Lambton Health Unit	3542	65,1	60,7 à 69,5	Même	Plus faible
Leeds, Grenville and Lanark District Health Unit	3543	62,8	59,1 à 66,6	Même	Plus faible
Middlesex-London Health Unit	3544	74,8	72,0 à 77,5	Plus élevé	Plus élevé
Niagara Regional Area Health Unit	3546	69,2	66,1 à 72,4	Plus élevé	Même
North Bay Parry Sound District Health Unit	3547	62,8	58,6 à 67,0	Même	Plus faible
Northwestern Health Unit	3549	64,6	58,6 à 70,6	Même	Même
City of Ottawa Health Unit	3551	71,6	69,1 à 74,0	Plus élevé	Même
Oxford County Health Unit	3552	67,2	63,2 à 71,3	Même	Même
Peel Regional Health Unit	3553	75,3	72,8 à 77,7	Plus élevé	Plus élevé
Perth District Health Unit	3554	71,7	66,9 à 76,5	Plus élevé	Même
Peterborough County-City Health Unit	3555	65,5	60,9 à 70,0	Même	Plus faible
Porcupine Health Unit	3556	56,8	51,8 à 61,7	Plus faible	Plus faible
Renfrew County and District Health Unit	3557	63,1	58,3 à 67,9	Même	Plus faible
Eastern Ontario Health Unit	3558	56,8	52,8 à 60,9	Plus faible	Plus faible
Simcoe Muskoka District Health Unit	3560	73,7	70,7 à 76,7	Plus élevé	Plus élevé
Sudbury and District Health Unit	3561	63,4	59,5 à 67,2	Même	Plus faible
Thunder Bay District Health Unit	3562	63,2	59,4 à 67,1	Même	Plus faible
Timiskaming Health Unit	3563	51,2	46,2 à 56,1	Plus faible	Plus faible
Waterloo Health Unit	3565	73,1	70,3 à 76,0	Plus élevé	Même
Wellington-Dufferin-Guelph Health Unit	3566	74,4	70,9 à 77,8	Plus élevé	Plus élevé
Windsor-Essex County Health Unit	3568	72,7	69,7 à 75,6	Plus élevé	Même
York Regional Health Unit	3570	74,9	72,3 à 77,5	Plus élevé	Plus élevé
City of Toronto Health Unit	3595	70,4	68,3 à 72,4	Plus élevé	Même
<b>Manitoba</b>	<b>4600</b>	<b>67,5</b>	<b>65,8 à 69,2</b>	<b>Plus élevé</b>	...
Winnipeg Regional Health Authority	4610	69,5	67,0 à 72,1	Plus élevé	Plus élevé
Brandon Regional Health Authority	4615	67,7	62,8 à 72,6	Même	Même
North Eastman Regional Health Authority	4620	64,6	59,2 à 70,1	Même	Même
South Eastman Regional Health Authority	4625	70,3	65,8 à 74,9	Plus élevé	Même
Interlake Regional Health Authority	4630	64,5	59,0 à 70,0	Même	Même
Central Regional Health Authority	4640	67,5	62,6 à 72,5	Même	Même
Assiniboine Regional Health Authority	4645	59,9	54,6 à 65,2	Même	Plus faible
Parkland Regional Health Authority	4660	58,4	51,8 à 65,0	Même	Plus faible
Norman Regional Health Authority	4670	58,1	52,6 à 63,7	Plus faible	Plus faible
Burntwood/Churchill	4685	57,2	51,3 à 63,0	Plus faible	Plus faible
<b>Saskatchewan</b>	<b>4700</b>	<b>64,3</b>	<b>62,8 à 65,9</b>	<b>Même</b>	...
Sun Country Regional Health Authority	4701	56,1	51,0 à 61,2	Plus faible	Plus faible
Five Hills Regional Health Authority	4702	61,7	56,9 à 66,5	Même	Même
Cypress Regional Health Authority	4703	58,1	52,9 à 63,3	Plus faible	Plus faible
Regina Qu'Appelle Regional Health Authority	4704	68,3	64,8 à 71,8	Plus élevé	Plus élevé
Sunrise Regional Health Authority	4705	55,2	50,3 à 60,0	Plus faible	Plus faible
Saskatoon Regional Health Authority	4706	70,0	66,8 à 73,2	Plus élevé	Plus élevé
Heartland Regional Health Authority	4707	54,7	49,4 à 59,9	Plus faible	Plus faible
Kelsey Trail Regional Health Authority	4708	62,1	56,4 à 67,7	Même	Même
Prince Albert Parkland Regional Health Authority	4709	62,8	56,8 à 68,8	Même	Même
Prairie North Regional Health Authority	4710	54,5	48,7 à 60,2	Plus faible	Plus faible
Mamawetan/Keewatin/Athabasca	4714	59,9	54,0 à 65,8	Même	Même
<b>Alberta</b>	<b>4800</b>	<b>71,6</b>	<b>70,4 à 72,7</b>	<b>Plus élevé</b>	...
Chinook Regional Health Authority	4820	78,0	74,5 à 81,5	Plus élevé	Plus élevé
Palliser Health Region	4821	64,8	60,1 à 69,5	Même	Plus faible
Calgary Health Region	4822	76,1	74,1 à 78,2	Plus élevé	Plus élevé
David Thompson Regional Health Authority	4823	64,5	61,1 à 68,0	Même	Plus faible
East Central Health	4824	61,5	57,1 à 65,9	Même	Plus faible
Capital Health	4825	72,7	70,4 à 74,9	Plus élevé	Même
Aspen Regional Health Authority	4826	60,1	55,7 à 64,6	Même	Plus faible
Peace Country Health	4827	62,0	57,8 à 66,3	Même	Plus faible
Northern Lights Health Region	4828	63,4	58,6 à 68,2	Même	Plus faible

	Code de région	%	Intervalle de confiance de 95 %	Significativement plus élevé ou plus faible (p < 0,05) que :	
				Canada	Province ou territoire
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>5900</b>	<b>76,6</b>	<b>75,7 à 77,6</b>	<b>Plus élevé</b>	...
East Kootenay Health Service Delivery Area	5911	72,7	67,5 à 77,9	Plus élevé	Même
Kootenay-Boundary Health Service Delivery Area	5912	72,9	67,3 à 78,5	Plus élevé	Même
Okanagan Health Service Delivery Area	5913	79,7	76,5 à 82,9	Plus élevé	Plus élevé
Thompson/Cariboo Health Service Delivery Area	5914	74,7	70,8 à 78,7	Plus élevé	Même
Fraser East Health Service Delivery Area	5921	80,9	77,2 à 84,5	Plus élevé	Plus élevé
Fraser North Health Service Delivery Area	5922	75,0	72,0 à 78,0	Plus élevé	Même
Fraser South Health Service Delivery Area	5923	79,6	76,8 à 82,4	Plus élevé	Plus élevé
Richmond Health Service Delivery Area	5931	77,8	74,2 à 81,3	Plus élevé	Même
Vancouver Health Service Delivery Area	5932	71,0	67,7 à 74,3	Plus élevé	Plus faible
North Shore/Coast Garibaldi Health Service Delivery Area	5933	78,9	75,8 à 82,1	Plus élevé	Même
South Vancouver Island Health Service Delivery Area	5941	81,7	79,4 à 84,0	Plus élevé	Plus élevé
Central Vancouver Island Health Service Delivery Area	5942	79,8	76,4 à 83,1	Plus élevé	Même
North Vancouver Island Health Service Delivery Area	5943	79,2	73,8 à 84,6	Plus élevé	Même
Northwest Health Service Delivery Area	5951	74,2	69,7 à 78,8	Plus élevé	Même
Northern Interior Health Service Delivery Area	5952	68,1	63,1 à 73,0	Même	Plus faible
Northeast Health Service Delivery Area	5953	65,4	59,6 à 71,2	Même	Plus faible
<b>Yukon</b>	<b>6000</b>	<b>62,2</b>	<b>57,4 à 67,0</b>	<b>Même</b>	...
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	<b>6100</b>	<b>63,5</b>	<b>59,5 à 67,5</b>	<b>Même</b>	...
<b>Nunavut</b>	<b>6200</b>	<b>67,9</b>	<b>61,6 à 74,2</b>	<b>Même</b>	...

... n'ayant pas lieu de figurer.

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005

**Tableau C**
**Pourcentage de la population ayant déclaré travailler dans un lieu où il est complètement interdit de fumer, selon la province ou le territoire et la région sociosanitaire, population occupée de 15 à 75 ans, Canada, 2005**

	Code de région	%	Intervalle de confiance de 95 %	Significativement plus élevé ou plus faible ( $p < 0,05$ ) que :	
				Canada	Province ou territoire
<b>Canada</b>		<b>68,2</b>	<b>67,7 à 68,7</b>	...	...
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	<b>1000</b>	<b>69,1</b>	<b>66,2 à 72,0</b>	<b>Même</b>	...
Eastern Regional Integrated Health Authority	1011	71,7	67,9 à 75,4	Même	Plus élevé
Central Regional Integrated Health Authority	1012	62,1	54,5 à 69,8	Même	Même
Western Regional Integrated Health Authority	1013	65,0	58,4 à 71,6	Même	Même
Labrador-Grenfell Regional Integrated Health Authority	1014	70,7	64,6 à 76,8	Même	Même
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>1100</b>	<b>66,7</b>	<b>62,9 à 70,6</b>	<b>Même</b>	...
West Prince	1101	50,7	40,6 à 60,7	Plus faible	Plus faible
East Prince	1102	66,0	58,4 à 73,7	Même	Même
Queens	1103	70,3	64,2 à 76,5	Même	Même
Kings	1104	64,8	57,1 à 72,4	Même	Même
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>1200</b>	<b>63,7</b>	<b>61,2 à 66,1</b>	<b>Plus faible</b>	...
Zone 1	1201	48,6	43,5 à 53,6	Plus faible	Plus faible
Zone 2	1202	57,5	50,0 à 65,1	Plus faible	Même
Zone 3	1203	57,4	51,5 à 63,2	Plus faible	Plus faible
Zone 4	1204	64,2	58,0 à 70,4	Même	Même
Zone 5	1205	66,5	60,1 à 72,9	Même	Même
Zone 6	1206	69,6	65,6 à 73,7	Même	Plus élevé
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>1300</b>	<b>67,4</b>	<b>64,9 à 69,8</b>	<b>Même</b>	...
Région 1	1301	60,2	54,6 à 65,8	Plus faible	Plus faible
Région 2	1302	70,3	65,4 à 75,1	Même	Même
Région 3	1303	64,5	59,5 à 69,5	Même	Même
Région 4	1304	74,1	67,0 à 81,2	Même	Même
Région 5	1305	74,4	64,7 à 84,1	Même	Même
Région 6	1306	75,4	69,6 à 81,3	Plus élevé	Plus élevé
Région 7	1307	75,2	67,4 à 82,9	Même	Plus élevé
<b>Québec</b>	<b>2400</b>	<b>66,5</b>	<b>65,4 à 67,6</b>	<b>Plus faible</b>	...
Région du Bas-Saint-Laurent	2401	61,9	58,6 à 65,3	Plus faible	Plus faible
Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean	2402	64,3	59,2 à 69,4	Même	Même
Région de la Capitale Nationale	2403	70,7	67,2 à 74,2	Même	Plus élevé
Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec	2404	57,8	53,2 à 62,3	Plus faible	Plus faible
Région de l'Estrie	2405	56,0	50,6 à 61,4	Plus faible	Plus faible
Région de Montréal	2406	68,8	66,6 à 71,0	Même	Plus élevé
Région de l'Outaouais	2407	69,5	65,3 à 73,6	Même	Même
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	2408	59,5	54,7 à 64,3	Plus faible	Plus faible
Région de la Côte-Nord	2409	65,0	60,0 à 70,1	Même	Même
Région du Nord-du-Québec	2410	52,0	45,5 à 58,4	Plus faible	Plus faible
Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2411	70,9	65,4 à 76,5	Même	Même
Région de la Chaudière-Appalaches	2412	64,1	59,9 à 68,2	Même	Même
Région de Laval	2413	70,1	67,1 à 73,2	Même	Plus élevé
Région de Lanaudière	2414	62,5	57,6 à 67,3	Plus faible	Même
Région des Laurentides	2415	65,4	61,0 à 69,9	Même	Même
Région de la Montérégie	2416	68,8	65,4 à 72,1	Même	Même
<b>Ontario</b>	<b>3500</b>	<b>70,5</b>	<b>69,7 à 71,3</b>	<b>Plus élevé</b>	...
District of Algoma Health Unit	3526	64,6	58,1 à 71,0	Même	Même
Brant County Health Unit	3527	61,8	55,8 à 67,8	Plus faible	Plus faible
Durham Regional Health Unit	3530	69,2	65,2 à 73,2	Même	Même
Elgin-St Thomas Health Unit	3531	55,9	50,0 à 61,8	Plus faible	Plus faible
Grey Bruce Health Unit	3533	66,3	60,3 à 72,3	Même	Même
Haldimand-Norfolk Health Unit	3534	54,0	47,5 à 60,5	Plus faible	Plus faible
Haliburton, Kawartha, Pine Ridge District Health Unit	3535	59,0	53,1 à 64,9	Plus faible	Plus faible
Halton Regional Health Unit	3536	74,5	70,1 à 79,0	Plus élevé	Même
City of Hamilton Health Unit	3537	63,4	59,6 à 67,2	Plus faible	Plus faible
Hastings and Prince Edward Counties Health Unit	3538	55,5	49,6 à 61,5	Plus faible	Plus faible

	Code de région	%	Intervalle de confiance de 95 %	Significativement plus élevé ou plus faible (p < 0,05) que :	
				Canada	Province ou territoire
Huron County Health Unit	3539	67,0	60,4 à 73,5	Même	Même
Chatham-Kent Health Unit	3540	64,1	57,8 à 70,4	Même	Plus faible
Kingston, Frontenac and Lennox and Addington Health Unit	3541	64,4	59,7 à 69,1	Même	Plus faible
Lambton Health Unit	3542	56,6	49,5 à 63,7	Plus faible	Plus faible
Leeds, Grenville and Lanark District Health Unit	3543	61,6	56,1 à 67,2	Plus faible	Plus faible
Middlesex-London Health Unit	3544	72,3	68,3 à 76,3	Plus élevé	Même
Niagara Regional Area Health Unit	3546	59,4	54,8 à 64,1	Plus faible	Plus faible
North Bay Parry Sound District Health Unit	3547	72,0	66,5 à 77,4	Même	Même
Northwestern Health Unit	3549	62,2	56,4 à 67,9	Plus faible	Plus faible
City of Ottawa Health Unit	3551	78,8	75,9 à 81,7	Plus élevé	Plus élevé
Oxford County Health Unit	3552	61,4	55,1 à 67,7	Plus faible	Plus faible
Peel Regional Health Unit	3553	73,0	69,8 à 76,1	Plus élevé	Même
Perth District Health Unit	3554	62,8	57,3 à 68,3	Même	Plus faible
Peterborough County-City Health Unit	3555	65,0	60,0 à 70,0	Même	Plus faible
Porcupine Health Unit	3556	68,7	62,6 à 74,9	Même	Même
Renfrew County and District Health Unit	3557	61,1	54,9 à 67,3	Plus faible	Plus faible
Eastern Ontario Health Unit	3558	65,4	59,4 à 71,4	Même	Même
Simcoe Muskoka District Health Unit	3560	62,2	58,0 à 66,3	Plus faible	Plus faible
Sudbury and District Health Unit	3561	69,7	64,8 à 74,6	Même	Même
Thunder Bay District Health Unit	3562	72,8	68,1 à 77,5	Même	Même
Timiskaming Health Unit	3563	61,3	51,5 à 71,1	Même	Même
Waterloo Health Unit	3565	65,8	61,7 à 69,9	Même	Plus faible
Wellington-Dufferin-Guelph Health Unit	3566	66,2	61,6 à 70,7	Même	Même
Windsor-Essex County Health Unit	3568	65,3	61,0 à 69,7	Même	Plus faible
York Regional Health Unit	3570	77,9	74,8 à 81,1	Plus élevé	Plus élevé
City of Toronto Health Unit	3595	77,5	75,1 à 79,9	Plus élevé	Plus élevé
<b>Manitoba</b>	<b>4600</b>	<b>76,5</b>	<b>74,5 à 78,5</b>	<b>Plus élevé</b>	<b>...</b>
Winnipeg Regional Health Authority	4610	81,1	78,0 à 84,2	Plus élevé	Plus élevé
Brandon Regional Health Authority	4615	73,5	67,6 à 79,4	Même	Même
North Eastman Regional Health Authority	4620	70,0	61,1 à 78,9	Même	Même
South Eastman Regional Health Authority	4625	70,4	64,1 à 76,8	Même	Même
Interlake Regional Health Authority	4630	71,5	64,7 à 78,2	Même	Même
Central Regional Health Authority	4640	68,0	62,8 à 73,1	Même	Plus faible
Assiniboine Regional Health Authority	4645	63,7	55,1 à 72,4	Même	Plus faible
Parkland Regional Health Authority	4660	65,1	57,1 à 73,0	Même	Plus faible
Norman Regional Health Authority	4670	73,2	66,5 à 79,8	Même	Même
Burntwood/Churchill	4685	76,8	70,3 à 83,3	Plus élevé	Même
<b>Saskatchewan</b>	<b>4700</b>	<b>65,2</b>	<b>63,2 à 67,1</b>	<b>Plus faible</b>	<b>...</b>
Sun Country Regional Health Authority	4701	58,3	52,4 à 64,2	Plus faible	Plus faible
Five Hills Regional Health Authority	4702	56,1	47,9 à 64,4	Plus faible	Plus faible
Cypress Regional Health Authority	4703	58,1	51,3 à 64,8	Plus faible	Plus faible
Regina Qu'Appelle Regional Health Authority	4704	76,7	73,0 à 80,4	Plus élevé	Plus élevé
Sunrise Regional Health Authority	4705	54,4	46,6 à 62,3	Plus faible	Plus faible
Saskatoon Regional Health Authority	4706	65,9	61,8 à 69,9	Même	Même
Heartland Regional Health Authority	4707	47,8	40,4 à 55,2	Plus faible	Plus faible
Kelsey Trail Regional Health Authority	4708	59,0	50,7 à 67,3	Plus faible	Même
Prince Albert Parkland Regional Health Authority	4709	64,8	58,6 à 71,1	Même	Même
Prairie North Regional Health Authority	4710	55,7	48,0 à 63,5	Plus faible	Plus faible
Mamawetan/Keewatin/Athabasca	4714	68,9	61,1 à 76,7	Même	Même
<b>Alberta</b>	<b>4800</b>	<b>61,3</b>	<b>59,7 à 63,0</b>	<b>Plus faible</b>	<b>...</b>
Chinook Regional Health Authority	4820	62,1	56,7 à 67,4	Plus faible	Même
Palliser Health Region	4821	47,0	41,5 à 52,5	Plus faible	Plus faible
Calgary Health Region	4822	67,2	64,3 à 70,1	Même	Plus élevé
David Thompson Regional Health Authority	4823	51,4	47,1 à 55,8	Plus faible	Plus faible
East Central Health	4824	48,6	42,8 à 54,4	Plus faible	Plus faible
Capital Health	4825	65,8	62,3 à 69,3	Même	Plus élevé
Aspen Regional Health Authority	4826	45,4	39,8 à 50,9	Plus faible	Plus faible
Peace Country Health	4827	46,6	41,7 à 51,4	Plus faible	Plus faible
Northern Lights Health Region	4828	41,2	35,1 à 47,3	Plus faible	Plus faible

	Code de région	%	Intervalle de confiance de 95 %	Significativement plus élevé ou plus faible (p < 0,05) que :	
				Canada	Province ou territoire
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>5900</b>	<b>68,9</b>	<b>67,5 à 70,3</b>	<b>Même</b>	<b>...</b>
East Kootenay Health Service Delivery Area	5911	50,5	41,7 à 59,4	Plus faible	Plus faible
Kootenay-Boundary Health Service Delivery Area	5912	62,6	53,8 à 71,5	Même	Même
Okanagan Health Service Delivery Area	5913	63,3	57,7 à 68,8	Même	Plus faible
Thompson/Cariboo Health Service Delivery Area	5914	58,6	52,0 à 65,2	Plus faible	Plus faible
Fraser East Health Service Delivery Area	5921	61,6	56,1 à 67,2	Plus faible	Plus faible
Fraser North Health Service Delivery Area	5922	71,4	67,6 à 75,1	Même	Même
Fraser South Health Service Delivery Area	5923	67,9	63,7 à 72,0	Même	Même
Richmond Health Service Delivery Area	5931	79,3	74,4 à 84,1	Plus élevé	Plus élevé
Vancouver Health Service Delivery Area	5932	80,5	77,1 à 83,9	Plus élevé	Plus élevé
North Shore/Coast Garibaldi Health Service Delivery Area	5933	76,0	71,6 à 80,4	Plus élevé	Plus élevé
South Vancouver Island Health Service Delivery Area	5941	74,2	70,2 à 78,2	Plus élevé	Plus élevé
Central Vancouver Island Health Service Delivery Area	5942	56,6	51,3 à 62,0	Plus faible	Plus faible
North Vancouver Island Health Service Delivery Area	5943	66,3	58,0 à 74,6	Même	Même
Northwest Health Service Delivery Area	5951	66,5	58,8 à 74,2	Même	Même
Northern Interior Health Service Delivery Area	5952	59,6	53,2 à 66,1	Plus faible	Plus faible
Northeast Health Service Delivery Area	5953	54,0	46,8 à 61,2	Plus faible	Plus faible
<b>Yukon</b>	<b>6000</b>	<b>79,3</b>	<b>73,9 à 84,7</b>	<b>Plus élevé</b>	<b>...</b>
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	<b>6100</b>	<b>82,9</b>	<b>78,5 à 87,3</b>	<b>Plus élevé</b>	<b>...</b>
<b>Nunavut</b>	<b>6200</b>	<b>91,6</b>	<b>88,9 à 94,4</b>	<b>Plus élevé</b>	<b>...</b>

... n'ayant pas lieu de figurer.

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005

Tableau D

Pourcentage de non-fumeurs exposés régulièrement à la fumée secondaire dans les lieux publics, selon la province ou le territoire et la région sociosanitaire, population à domicile de 12 ans et plus, Canada, 2005

	Code de région	%	Intervalle de confiance de 95 %	Significativement plus élevé ou plus faible (p < 0,05) que :	
				Canada	Province ou territoire
<b>Canada</b>		<b>14,8</b>	<b>14,4 à 15,2</b>	...	...
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	<b>1000</b>	<b>10,1</b>	<b>8,5 à 11,7</b>	<b>Plus faible</b>	...
Eastern Regional Integrated Health Authority	1011	9,8	7,6 à 12,1	Plus faible	Même
Central Regional Integrated Health Authority	1012	10,3	7,0 à 13,5	Plus faible	Même
Western Regional Integrated Health Authority	1013	11,1	7,8 à 14,4	Plus faible	Même
Labrador-Grenfell Regional Integrated Health Authority	1014	9,8	6,7 à 13,0	Plus faible	Même
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>1100</b>	<b>5,6</b>	<b>4,1 à 7,2</b>	<b>Plus faible</b>	...
West Prince	1101	6,6 <sup>E</sup>	2,6 à 10,5	Plus faible	Même
East Prince	1102	4,5 <sup>E</sup>	2,2 à 6,8	Plus faible	Même
Queens	1103	5,9 <sup>E</sup>	3,3 à 8,4	Plus faible	Même
Kings	1104	5,9 <sup>E</sup>	2,5 à 9,4	Plus faible	Même
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>1200</b>	<b>9,2</b>	<b>8,0 à 10,4</b>	<b>Plus faible</b>	...
Zone 1	1201	9,9	6,8 à 12,9	Plus faible	Même
Zone 2	1202	8,9	6,4 à 11,4	Plus faible	Même
Zone 3	1203	12,1	8,5 à 15,7	Même	Même
Zone 4	1204	6,0 <sup>E</sup>	3,3 à 8,7	Plus faible	Plus faible
Zone 5	1205	5,5 <sup>E</sup>	3,4 à 7,6	Plus faible	Plus faible
Zone 6	1206	10,2	8,0 à 12,5	Plus faible	Même
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>1300</b>	<b>6,8</b>	<b>5,6 à 8,0</b>	<b>Plus faible</b>	...
Région 1	1301	7,1 <sup>E</sup>	4,3 à 9,9	Plus faible	Même
Région 2	1302	6,0 <sup>E</sup>	3,6 à 8,3	Plus faible	Même
Région 3	1303	7,9 <sup>E</sup>	5,1 à 10,7	Plus faible	Même
Région 4	1304	7,6 <sup>E</sup>	4,4 à 10,8	Plus faible	Même
Région 5	1305	9,8 <sup>E</sup>	6,0 à 13,6	Plus faible	Même
Région 6	1306	6,3 <sup>E</sup>	3,7 à 9	Plus faible	Même
Région 7	1307	F	F	Plus faible	Plus faible
<b>Québec</b>	<b>2400</b>	<b>22,9</b>	<b>22,1 à 23,7</b>	<b>Plus élevé</b>	...
Région du Bas-Saint-Laurent	2401	26,3	24,0 à 28,6	Plus élevé	Plus élevé
Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	2402	23,4	19,7 à 27,1	Plus élevé	Même
Région de la Capitale Nationale	2403	21,2	18,2 à 24,1	Plus élevé	Même
Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec	2404	24,5	21,3 à 27,8	Plus élevé	Même
Région de l'Estrie	2405	19,4	16,1 à 22,7	Plus élevé	Plus faible
Région de Montréal	2406	24,6	22,8 à 26,5	Plus élevé	Plus élevé
Région de l'Outaouais	2407	28,9	25,0 à 32,7	Plus élevé	Plus élevé
Région de l'Abitibi–Témiscamingue	2408	31,4	27,1 à 35,7	Plus élevé	Plus élevé
Région de la Côte-Nord	2409	20,0	16,3 à 23,7	Plus élevé	Même
Région du Nord-du-Québec	2410	29,8	25,1 à 34,5	Plus élevé	Plus élevé
Région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2411	20,1	16,0 à 24,2	Plus élevé	Même
Région de la Chaudière–Appalaches	2412	19,8	16,6 à 22,9	Plus élevé	Plus faible
Région de Laval	2413	24,8	22,3 à 27,4	Plus élevé	Même
Région de Lanaudière	2414	23,5	19,7 à 27,3	Plus élevé	Même
Région des Laurentides	2415	21,3	18,3 à 24,3	Plus élevé	Même
Région de la Montérégie	2416	19,9	17,6 à 22,3	Plus élevé	Plus faible
<b>Ontario</b>	<b>3500</b>	<b>13,1</b>	<b>12,5 à 13,6</b>	<b>Plus faible</b>	...
District of Algoma Health Unit	3526	13,7	10,2 à 17,1	Même	Même
Brant County Health Unit	3527	12,4	8,8 à 16,0	Même	Même
Durham Regional Health Unit	3530	11,6	9,0 à 14,1	Plus faible	Même
Elgin-St Thomas Health Unit	3531	17,0	12,3 à 21,7	Même	Même
Grey Bruce Health Unit	3533	9,9	7,1 à 12,7	Plus faible	Plus faible
Haldimand-Norfolk Health Unit	3534	16,0	12,1 à 19,9	Même	Même
Haliburton, Kawartha, Pine Ridge District Health Unit	3535	13,2	9,5 à 16,8	Même	Même
Halton Regional Health Unit	3536	13,8	11,0 à 16,7	Même	Même
City of Hamilton Health Unit	3537	11,9	9,5 à 14,4	Plus faible	Même
Hastings and Prince Edward Counties Health Unit	3538	11,0	7,5 à 14,4	Plus faible	Même
Huron County Health Unit	3539	9,4 <sup>E</sup>	5,8 à 13,1	Plus faible	Même

	Code de région	%	Intervalle de confiance de 95 %	Significativement plus élevé ou plus faible (p < 0,05) que :	
				Canada	Province ou territoire
Chatham-Kent Health Unit	3540	6,6 <sup>E</sup>	4,3 à 9,0	Plus faible	Plus faible
Kingston, Frontenac and Lennox and Addington Health Unit	3541	11,6	8,5 à 14,8	Même	Même
Lambton Health Unit	3542	6,5 <sup>E</sup>	3,9 à 9,0	Plus faible	Plus faible
Leeds, Grenville and Lanark District Health Unit	3543	14,3	11,2 à 17,4	Même	Même
Middlesex-London Health Unit	3544	13,1	10 à 16,2	Même	Même
Niagara Regional Area Health Unit	3546	12,8	10,3 à 15,3	Même	Même
North Bay Parry Sound District Health Unit	3547	14,6	11,0 à 18,2	Même	Même
Northwestern Health Unit	3549	16,4	12,1 à 20,7	Même	Même
City of Ottawa Health Unit	3551	13,9	11,7 à 16,1	Même	Même
Oxford County Health Unit	3552	10,7	7,2 à 14,1	Plus faible	Même
Peel Regional Health Unit	3553	17,5	15,2 à 19,7	Plus élevé	Plus élevé
Perth District Health Unit	3554	8,5 <sup>E</sup>	4,1 à 12,8	Plus faible	Plus faible
Peterborough County-City Health Unit	3555	14,1	10,5 à 17,7	Même	Même
Porcupine Health Unit	3556	15,6	11,9 à 19,4	Même	Même
Renfrew County and District Health Unit	3557	13,8	10,3 à 17,3	Même	Même
Eastern Ontario Health Unit	3558	14,3	10,6 à 18,0	Même	Même
Simcoe Muskoka District Health Unit	3560	14,0	11,4 à 16,7	Même	Même
Sudbury and District Health Unit	3561	10,4	7,6 à 13,3	Plus faible	Même
Thunder Bay District Health Unit	3562	10,5	7,2 à 13,8	Plus faible	Même
Timiskaming Health Unit	3563	19,3 <sup>E</sup>	10,2 à 28,4	Même	Même
Waterloo Health Unit	3565	9,2	7,1 à 11,3	Plus faible	Plus faible
Wellington-Dufferin-Guelph Health Unit	3566	14,1	10,9 à 17,3	Même	Même
Windsor-Essex County Health Unit	3568	19,8	16,7 à 22,8	Plus élevé	Plus élevé
York Regional Health Unit	3570	14,3	11,8 à 16,9	Même	Même
City of Toronto Health Unit	3595	11,1	9,5 à 12,7	Plus faible	Plus faible
<b>Manitoba</b>	<b>4600</b>	<b>6,1</b>	<b>4,9 à 7,2</b>	<b>Plus faible</b>	<b>...</b>
Winnipeg Regional Health Authority	4610	6,6	4,9 à 8,3	Plus faible	Même
Brandon Regional Health Authority	4615	5,6 <sup>E</sup>	2,9 à 8,4	Plus faible	Même
North Eastman Regional Health Authority	4620	4,0 <sup>E</sup>	1,5 à 6,5	Plus faible	Même
South Eastman Regional Health Authority	4625	3,4 <sup>E</sup>	1,5 à 5,2	Plus faible	Plus faible
Interlake Regional Health Authority	4630	5,2 <sup>E</sup>	2,6 à 7,9	Plus faible	Même
Central Regional Health Authority	4640	5,0 <sup>E</sup>	2,6 à 7,3	Plus faible	Même
Assiniboine Regional Health Authority	4645	5,9 <sup>E</sup>	3,2 à 8,7	Plus faible	Même
Parkland Regional Health Authority	4660	F	F	Plus faible	Même
Norman Regional Health Authority	4670	F	F	Plus faible	Même
Burntwood/Churchill	4685	9,5 <sup>E</sup>	4,2 à 14,7	Plus faible	Même
<b>Saskatchewan</b>	<b>4700</b>	<b>9,8</b>	<b>8,5 à 11,1</b>	<b>Plus faible</b>	<b>...</b>
Sun Country Regional Health Authority	4701	10,9	7,4 à 14,4	Plus faible	Même
Five Hills Regional Health Authority	4702	8,7 <sup>E</sup>	5,2 à 12,2	Plus faible	Même
Cypress Regional Health Authority	4703	7,6 <sup>E</sup>	4,4 à 10,8	Plus faible	Même
Regina Qu'Appelle Regional Health Authority	4704	10,5	7,9 à 13,1	Plus faible	Même
Sunrise Regional Health Authority	4705	9,7 <sup>E</sup>	6,0 à 13,5	Plus faible	Même
Saskatoon Regional Health Authority	4706	7,9 <sup>E</sup>	5,2 à 10,6	Plus faible	Même
Heartland Regional Health Authority	4707	10,2 <sup>E</sup>	5,3 à 15,1	Même	Même
Kelsey Trail Regional Health Authority	4708	4,8 <sup>E</sup>	1,7 à 7,9	Plus faible	Plus faible
Prince Albert Parkland Regional Health Authority	4709	15,9 <sup>E</sup>	9,2 à 22,6	Même	Même
Prairie North Regional Health Authority	4710	12,4 <sup>E</sup>	7,4 à 17,4	Même	Même
Mamawetan/Keewatin/Athabasca	4714	22,9	16,5 à 29,4	Plus élevé	Plus élevé
<b>Alberta</b>	<b>4800</b>	<b>18,2</b>	<b>16,9 à 19,5</b>	<b>Plus élevé</b>	<b>...</b>
Chinook Regional Health Authority	4820	16,0	12,2 à 19,7	Même	Même
Palliser Health Region	4821	18,4	13,2 à 23,5	Même	Même
Calgary Health Region	4822	20,3	17,9 à 22,7	Plus élevé	Plus élevé
David Thompson Regional Health Authority	4823	16,9	13,8 à 20,1	Même	Même
East Central Health	4824	20,2	15,8 à 24,5	Plus élevé	Même
Capital Health	4825	15,1	12,6 à 17,6	Même	Plus faible
Aspen Regional Health Authority	4826	21,4	17,1 à 25,6	Plus élevé	Même
Peace Country Health	4827	19,6	15,4 à 23,8	Plus élevé	Même
Northern Lights Health Region	4828	24,6	18,8 à 30,3	Plus élevé	Plus élevé

	Code de région	%	Intervalle de confiance de 95 %	Significativement plus élevé ou plus faible (p < 0,05) que :	
				Canada	Province ou territoire
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>5900</b>	<b>10,5</b>	<b>9,7 à 11,3</b>	<b>Plus faible</b>	...
East Kootenay Health Service Delivery Area	5911	13,5 <sup>E</sup>	8,5 à 18,6	Même	Même
Kootenay-Boundary Health Service Delivery Area	5912	9,8	6,8 à 12,8	Plus faible	Même
Okanagan Health Service Delivery Area	5913	10,5	8,0 à 13,0	Plus faible	Même
Thompson/Cariboo Health Service Delivery Area	5914	11,0	7,5 à 14,6	Plus faible	Même
Fraser East Health Service Delivery Area	5921	10,3	7,7 à 12,9	Plus faible	Même
Fraser North Health Service Delivery Area	5922	10,9	8,6 à 13,2	Plus faible	Même
Fraser South Health Service Delivery Area	5923	13,8	11,3 à 16,3	Même	Plus élevé
Richmond Health Service Delivery Area	5931	7,6 <sup>E</sup>	4,8 à 10,4	Plus faible	Plus faible
Vancouver Health Service Delivery Area	5932	11,2	9,0 à 13,4	Plus faible	Même
North Shore/Coast Garibaldi Health Service Delivery Area	5933	9,8	7,4 à 12,2	Plus faible	Même
South Vancouver Island Health Service Delivery Area	5941	7,2	5,1 à 9,4	Plus faible	Plus faible
Central Vancouver Island Health Service Delivery Area	5942	7,7 <sup>E</sup>	5,1 à 10,3	Plus faible	Plus faible
North Vancouver Island Health Service Delivery Area	5943	9,3 <sup>E</sup>	4,3 à 14,2	Même	Même
Northwest Health Service Delivery Area	5951	7,5 <sup>E</sup>	4,3 à 10,7	Plus faible	Même
Northern Interior Health Service Delivery Area	5952	9,1 <sup>E</sup>	6,0 à 12,1	Plus faible	Même
Northeast Health Service Delivery Area	5953	13,7 <sup>E</sup>	8,4 à 19,0	Même	Même
<b>Yukon</b>	<b>6000</b>	<b>7,9<sup>E</sup></b>	<b>4,7 à 11,1</b>	<b>Plus faible</b>	...
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	<b>6100</b>	<b>13,9</b>	<b>10,7 à 17,1</b>	<b>Même</b>	...
<b>Nunavut</b>	<b>6200</b>	<b>11,1<sup>E</sup></b>	<b>5,0 à 17,2</b>	<b>Même</b>	...

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence (coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 %).

<sup>F</sup> chiffre supprimé à cause de la très grande variabilité d'échantillonnage (coefficient de variation de plus de 33,3 %).

... n'ayant pas lieu de figurer.

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005